

DOMINIQUE DHOMBRES

Des trafiquants innovateurs

« ZONE INTERDITE », sur M6, vise généralement plutôt bas. Ce magazine, censé dévoiler les régions secrètes de l'actualité, est souvent complaisant, voyeur et approximatif.

La surprise était grande, dimanche 18 septembre, d'y découvrir une enquête de bonne tenue. Le reportage de Grégoire Gosset et Laurence Perrier sur le travail des policiers de l'Office central de répression du trafic illicite de stupéfiants est approfondi.

Certes, on n'échappe pas, dans la grande tradition de l'émission, à quelques aggravations de la bande-son aux moments cruciaux. Mais les images compensent largement cet accompagnement tonitruant parfaitement inutile.

Les données du problème sont les suivantes : le trafic mondial de cocaïne, le plus lucratif de tous, représente un chiffre d'affaires de 450 milliards d'euros. Chaque année, l'Europe importe 250 tonnes de cocaïne, environ un quart de la production mondiale, située pour l'essentiel en Colombie.

Les prix baissent, la consommation augmente, et les circuits d'acheminement changent sans cesse. C'est une industrie prospère, qui pratique l'innovation.

Les Etats-Unis ont multiplié les interceptions des petits avions qui atteignent directement leur terri-

toire. Les trafiquants se tournent donc davantage vers l'Europe.

En ce qui concerne la France, la Martinique fait désormais office d'escale. Certes, une partie du trafic est toujours effectué par des « mules », des passagers ordinaires qui avalent une grande quantité de boulettes de cocaïne enveloppées de plusieurs couches de latex et prennent directement l'avion de Bogota vers Paris.

Mais un nouveau circuit est apparu. Produite en Colombie, la cocaïne est d'abord acheminée au Venezuela. Puis elle arrive sur des embarcations ultrarapides, les « go fast », sur des plages isolées de Martinique. De là, elle part en avion vers Paris, grâce à la fréquence des vols reliant la métropole à ce département d'outre-mer.

On assiste ainsi à l'arraisonnement par la marine nationale au large de la Martinique d'une vedette rapide venue du Venezuela. Après des tirs de sommation, le « go fast » s'immobilise. Quatre cents kilos de cocaïne sont saisis. L'équipage est arrêté, et l'embarcation aussitôt coulée.

D'autres circuits se développent. Des navires de plus fort tonnage sont ainsi utilisés entre les côtes sud-américaines et l'Afrique, empruntant une voie moins surveillée que l'Atlantique nord. Les trafiquants ne sont pas à court d'idées.